

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES  
DE LA COMMUNE DU BEAUSSET**

**7-1-2**

**N° 2021-06-15-2B**

L'an deux mille vingt et un, le trente juin à dix-sept heures trente, le Comité de la Caisse des Ecoles de la Ville du Beausset, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville, conformément au décret n° 2020-1257 du 14 octobre 2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire, à la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, notamment son article 6 relatif à la tenue des assemblées délibérantes, et au décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire modifié, notamment son article 1 portant gestes barrières, sous la présidence de Madame Ludivine CORTY, Vice-Présidente de la Caisse des Ecoles.

Nombre de membres en exercice : 8

**ETAIENT PRESENTS** : Edouard FRIEDLER – Ludivine CORTY – Danielle SERRES – Claire PEYRAUD – Béatrice LE BOUCHER.

**ETAIENT REPRESENTES** : Julien RIDE représenté par Claire PEYRAUD.

**ETAIENT ABSENTS** : Nathalie GREPPO-CHAIGNION - Sally VALADY

**2B – Compte Administratif 2020- Caisse des Ecoles - Rapporteur Madame Ludivine CORTY.**

**Le Comité de la Caisse des Ecoles, Monsieur Edouard FRIEDLER s'étant retiré,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant** les résultats du Compte Administratif 2020 de la Caisse des Ecoles s'établissant comme suit :

**Section de fonctionnement :**

Recettes : 110 406.56 €  
Dépenses : 95 457.02 €  
Excédent : 14 949.54 €

**Section d'investissement :**

Recettes : 91 124.37 €  
Dépenses : 46 762.80 €  
Excédent : 44 361.57 €

**Considérant** le résultat de clôture s'élevant à un excédent global cumulé 59 311.11 €

**Après en avoir délibéré,**

**Arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus, portés dans le Compte Administratif 2020 tel qu'annexé à la convocation à la présente séance.

7-1-2

**Constate à nouveau** que les valeurs du Compte Administratif 2020 sont identiques avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

**VOTES : Adopté à l'unanimité (pour : 5)**

**Monsieur le Président de la Caisse des Ecoles ne participant pas au vote.**

FAIT ET DELIBERE AU BEAUSSET, LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.

La Présidente.  
Ludiyine CORTY

